

## AVIS DE LA CONFERENCE NATIONALE DES ELEVES DU LUXEMBOURG (CNEL)

### **Le lycée de demain : Recommandations pour le nouveau gouvernement sur l'éducation et la participation des élèves**

La Conférence nationale des Elèves du Luxembourg (CNEL), composée de représentants élus des comités d'élèves provenant des lycées luxembourgeois, apprécie en général les points évoqués dans l'accord de coalition du nouveau gouvernement concernant l'enseignement secondaire et la participation des enfants et des adolescents. Cependant, les représentants des lycées aimeraient également partager quelques réflexions et revendications sur le lycée de demain.

La CNEL est d'avis que la manière dont on enseigne aujourd'hui est dépassée et ne répond plus aux exigences de notre société moderne, qui est à la fois incertaine, complexe et ambiguë.

Ainsi selon la CNEL, l'école devrait avoir pour rôle de préparer les élèves à la complexité du monde actuel, de former des citoyens et d'assurer l'égalité des chances.

D'ailleurs, il est maintenant possible de rédiger des textes sans grands efforts dû à l'apparition de l'intelligence artificielle. C'est pourquoi « l'enseignement frontal » n'a plus sa place dans les salles de classe et d'après les élèves, l'enseignement interactif et participatif devrait devenir la nouvelle norme.

#### **La CNEL donne par la suite quelques recommandations pour réformer l'enseignement secondaire :**

**Les langues :** Apprendre à parler les quatre langues (LU, DE, FR et ENG). Il est important de promouvoir la langue parlée, car l'intelligence artificielle permet à tout le monde d'écrire ses textes sans difficultés ;

**Flexibilité des langues :** La possibilité de choisir la langue des matières secondaires (allemand ou français) ;

**Promouvoir la langue luxembourgeoise :** dans les lycées traditionnels et internationaux ;

**Enseignement interactif en classe** : faire participer les élèves, discussions en classe, projets et présentations en collaboration et individuel, excursions et d'interventions d'experts ;

**Cours d'histoire** : Adapter l'enseignement et considérer des sujets historiques plus récents afin de comprendre comment le monde est lié ;

**Cours "Vie et société"** : Aborder des sujets de société actuels qui intéressent les élèves (et qui ont été choisis par les élèves) ;

**Cours d'instruction civique/Cours d'éducation à la citoyenneté** : Une année n'est pas suffisante pour enseigner la matière et l'enseignement devrait être plus interactif et actuel ;

**Proposer des nouveaux cours** : Aborder et traiter la géopolitique, la pensée critique, la santé mentale, les sujets actuels, les thèmes sociojuridiques, la fiscalité et les finances privées pour mieux préparer les élèves à la vie ;

**Valorisation et promotion des métiers de l'artisanat** ;

**Égalité des chances pour tous les élèves en matière d'éducation** : options et sections offertes par les lycées ainsi que la qualité ;

**Pas d'interdiction générale des téléphones portables ou d'autres appareils électriques** : Apprendre à se servir de ces appareils et à les utiliser à bon escient ;

**Promouvoir les compétences numériques** ;

**Travailler avec l'intelligence artificielle** : apprendre à l'utiliser et encourager la pensée critique ;

**Continuer à encourager les classes iPad, tout en permettant aux élèves d'utiliser des documents papiers** ;

**Lutter contre les fausses informations** : donner aux élèves la possibilité de s'abonner gratuitement à des journaux renommés pour s'informer ;

**Promouvoir les stages pour tous les élèves ;**

**Formation premiers secours pour tous les élèves.**

Selon l'accord de coalition, les sections de l'enseignement classique devraient être supprimées et les évaluations dans l'enseignement devraient être modifiées. La Conférence nationale des élèves du Luxembourg souhaite participer aux futures discussions.

### **La santé mentale**

Le bien-être à l'école, la motivation et la réussite scolaire vont de pair avec la santé mentale, c'est pourquoi il est important de prendre au sérieux la santé mentale des élèves selon la CNEL. Ce que nous proposons :

**Droit à la déconnexion ;**

**Adapter les campagnes de prévention** (Le harcèlement scolaire, le harcèlement sexuel, cyber harcèlement, abus de substances etc.) Plus de sensibilisations et d'initiatives de projets : organiser des tables rondes et des ateliers, discuter en classe, écouter des témoignages, collaborer avec des spécialistes, etc.

**Le SePAS devrait être présent sur le terrain** : dans les classes, organiser des événements scolaires, ne pas être caché dans un bureau. Les affiches et les visuels ne suffisent pas pour sensibiliser les élèves ;

**Travailler sur la confidentialité et la transparence du SePAS;**

**Pour une école plus inclusive** : prise en charge des élèves à besoins particuliers ou spécifiques ; les classes Clija (Classe d'intégration jeunes adultes) doivent être plus mélangées avec les autres élèves : les cours doivent être utilisés pour créer des projets communs.

### **Le développement durable dans les écoles**

Presque cinq ans ont passé depuis que des milliers d'élèves ont organisé une grève pour le climat et que la CNEL a rédigé le rapport ClimateXchange. La CNEL regrette le manque de progrès de la durabilité dans les lycées. Le recyclage, l'énergie verte et même les fontaines à eau ne sont toujours pas arrivés dans les lycées.

**Ainsi, le rapport ClimateXchange continue d'être un élément essentiel du travail de la CNEL :** Le rapport peut être consulté sur notre site : <https://www.cnel.lu/climatexchange/>

Par ailleurs, la CNEL revendique que :

**Les écoles devraient prendre en charge la distribution de livres scolaires afin de favoriser l'utilisation de livres d'occasion dans leurs établissements ;**

**Le transport scolaire devrait être amélioré :** de meilleures connexions et moins de bus bondés ;

**Des pistes cyclables sécurisées vers les écoles et des parkings pour vélos devraient être créées.**

### **La participation des élèves**

Les représentants partagent et soutiennent la vision d'une école participative, mais constatent que la mise en œuvre d'une réelle culture scolaire démocratique à l'école est encore un grand défi à l'heure actuelle. Ceci même avec l'introduction du nouveau règlement grand-ducal portant sur l'organisation des comités des élèves et avec l'introduction de la semaine de la démocratie et de la citoyenneté.

Les élèves signalent régulièrement que les directions ne reconnaissent pas les droits et les devoirs des différentes instances représentatives dans les lycées. Elles sont rarement considérées ou prises au sérieux. Pour cette raison la CNEL propose :

**La reconnaissance des représentants des élèves, des parents et des enseignants ;**

**Les lois et les règlements grand-ducaux devraient être respectés** : la représentation des élèves, le Conseil d'éducation, le budget des comités, etc. ;

**Les directions devraient consulter plus fréquemment les comités d'élèves (et autres) et leur offrir plus de soutien ;**

**Libérer davantage les représentants des élèves pour qu'ils puissent accomplir leurs tâches et reconnaître que leur engagement est une formation supplémentaire.** De plus en plus les élèves sont sollicités par des acteurs issus de l'éducation, par d'autres partenaires de la société civile et du secteur de la jeunesse pour faire entendre la voix des élèves au Luxembourg.

**A la fin de leur mandat, le président et son comité d'élèves devraient rédiger un rapport avec la direction** : sur les résultats obtenus par le comité, sur le respect de la loi et sur les solutions qu'ils ont proposées pour résoudre les problèmes rencontrés pendant leur mandat. Il est préférable que ce rapport soit contrôlé par une instance du MENJE en partenariat avec la CNEL ;

**À la fin de leur mandat, les membres du comité et les délégués devraient recevoir un certificat reconnaissant leur travail bénévole ;**

**La CNEL est d'avis que la répartition des sièges au Conseil d'Education n'est pas équitable.** Il y a plus d'élèves que d'enseignants dans un lycée, le nombre de représentants d'élèves devrait donc être au moins égal à celui des enseignants, c'est-à-dire quatre ;

Ce qui concerne la relation CNEL-MENJE, la CNEL est très satisfaite. Cependant **la CNEL aimerait proposer de fixer au moins deux réunions fixes par année avec Monsieur le Ministre et/ou ses représentants** : une au début de l'année et une à la fin de l'année. La CNEL souhaite continuer à être consultée sur des questions ou des projets de loi concernant les élèves ;

**La CNEL est favorable à l'introduction du droit de vote volontaire à partir de 16 ans.**

En tant que représentants des élèves du Luxembourg, nous sommes conscients des défis et des problèmes dans notre système scolaire. Nous ne pouvons et ne devons pas nous arrêter face à ces défis. Notre éducation doit être adaptée à notre société moderne. Elle doit accompagner les progrès techniques et digitaux, ainsi que considérer la situation démographique et sociale du pays. Elle doit être conçue par et pour la nouvelle génération tout en considérant et en promouvant les compétences du 21<sup>ème</sup> siècle. Cela se fera que par des nouvelles réformes, des nouvelles idées et réflexions et par de nouvelles méthodes d'enseignement. Ce n'est pas l'élève qui doit être fait pour l'école, mais c'est l'école qui doit être faite pour l'élève.

Les élèves sont des acteurs importants au sein de l'éducation et c'est pourquoi nous sommes ravis de pouvoir proposer pour « une école de demain » des solutions inclusives, écologiques et modernes.